
**VENTE PAR SOUMISSION
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE 9053-5279 QUEBEC INC.
NO SURINTENDANT : 33-2999485**

LE SYNDIC SOUSSIGNÉ FAIT APPEL À DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU (DES) BIEN(S) CI-APRÈS DÉCRIT(S) :

LOT # 1 MARCHANDISES (Voir en pièce jointe)

LOT # 2 MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS (Voir en pièce jointe)

LOT # 3 REMORQUE UTILITAIRE (Voir en pièce jointe)

LOT # 4 REMORQUE - US CARGO - 2009 - NIV : 5NHUUS6249W038509 (voir en pièce jointe)

LOT # 5 CHEVROLET SILVERADO 1500 - 2017 - NIV : IGCVKREC9HZ107580 (voir en pièce jointe)

Il est à noter que le lot #6 est exclu du processus d'appel d'offre. De plus, les soumissions sont sujettes à l'approbation de l'Agence du Revenu du Canada.

VISITE DE L'ACTIF

L'actif susmentionné pourra être visité le 9 avril 2024 de 10h00 à 12h00 auprès de Shaun McMahon de la firme Services F. L. (450)437-6661 à l'adresse suivante : 695 Atmec, unité 9, Gatineau (Québec) J8R 3Y3 et de 13h00 à 15h00 à l'adresse suivante: 592, boulevard Saint-René Est, Gatineau (Québec) J8P 2W7.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être postées ou déposées au 145 Promenade du Portage, Gatineau, Québec J8X 2K4, avant le 23 avril 2024, midi. L'ouverture des soumissions se fera le **23 avril 2024 à 13h00 par voix téléphonique**. Les soumissionnaires sont invités à ce joindre à l'ouverture des soumissions via les codes de conférences suivants : Tél: (647) 360-4694, numéro de participant : 101 818 965.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un **chèque certifié ou d'une traite bancaire de 15 %** du montant de la soumission, devront être cachetées et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite : **Le numéro de lot ainsi que le numéro de la faillite susmentionnée**.

CONDITIONS

Avis est par les présentes donné que les conditions s'appliquant à la présente vente sont disponibles auprès du syndic. Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir une copie au bureau du syndic lors de l'inspection des actifs.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire gagnant de prendre possession dudit ou desdits bien(s) dans les 24 heures suivant l'acceptation de l'offre à défaut de quoi, il sera tenu de payer les frais d'entreposage. Si votre soumission est acceptée vous devez nous faire parvenir la balance du solde dû soit par chèque certifié ou traite bancaire.

Le syndic et les inspecteurs ne sont pas tenus d'accepter ni la plus élevée ni quelque soumission que ce soit.

Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné le(s) bien(s) offert(s) en vente, s'est fié entièrement sur son examen et enquête et aucune garantie ou condition n'est donnée ou ne peut être sous-entendue quant à la description ou l'état du (des) bien(s) de quelque manière que ce soit.

Toutes taxes s'appliquant à ladite vente sont en sus du prix soumissionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **France Lemay au (819) 410-1292 ou par courriel au flemay@ginsberg-gingras.com**.

DATÉ À GATINEAU, QUEBEC, ce 3 AVRIL 2024.



**Ginsberg
Gingras**

Syndics autorisés en insolvabilité
Licensed Insolvency Trustees

Pascal Gagnon, CPA, PAIR, SAI
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
145, Promenade du Portage,
Gatineau (Québec) J8X 2K4

Téléphone : (819) 776-0283 Sans frais : (800) 567-1905
Télécopieur : (877) 378-4804